Image not found or type unknown

Echange de parking avec copropriété

Par **etiramani**, le **04/03/2008** à **11:26**

Bonjour,

Je suis propriétaire dans une copropriété.
La copropriété a 6 places visiteurs.
Lors d'une assemblée générale, il a été proposé aux copropriétaires d'acheter une place visiteur, priorité étant donnée aux personnes ayant un parking à l'opposé de leur habitation.
Ce qui est mon cas et qui, de ce fait devient un échange de lot.
J'ai donc contacté mon notaire pour procéder à l'échange. Ce dernier demande à mon syndic un bornage de la place de parking visiteur devant me revenir.
Or, mon syndic veut me faire payer le bornage des 6 places visiteurs sous prétexte que je suis la seule intéressée par l'acquisition de parking.
Le bornage est-il réellement obligatoire ?
Que puis-je faire pour obtenir l'échange de parking, mon syndic ne me répondant pas par courrier à mon refus de payer pour les 6 places ?
Merci par avance de votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés